

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mercredi,
le 25 avril 2007 à 20h00 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle
sont présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence
Tracey, Harold McKenny, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Jim Coyle, conseiller.

Également présent : le directeur général.

La séance débute à 20h45.

07-04-528

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Engagement – personnel
3. Calendrier – recyclage
4. Eau potable
5. Dossier - Francine Plouffe
6. Demande à la C.P.T.A.Q. - Marie-France Corriveau
7. 1676 route 148 – SPCA
8. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

07-04-529

ENGAGEMENT – COMMIS-RÉCEPTIONNISTE

Il est

Proposé par Dr. Jean Amyotte
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QU'un comité d'entrevue soit formé pour évaluer les 5 candidates au poste
de commis-réceptionniste et que le Directeur général soit autorisé à engager la meilleure
candidate aux conditions édictées à la convention collective.

Adoptée

07-04-530

ACHAT – MACHINE À PLASTIFIER

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU de procéder à l'achat d'un plastificateur et accessoires chez Bureau en gros
au coût approximatif de 900,00 \$ (poste budgétaire 02-13-000-670).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0407023-1

07-04-531

GESTION DE PROJET – EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la gestion de projet de l'eau potable à Quyon;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Fondex Shermont la gestion de projet de l'eau potable à un coût basé sur un pourcentage de coût global du projet à 1.95%.

Adoptée

07-04-532

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – Mme Marie-France Corriveau

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'utilisation autre qu'agricole d'une partie du lot 21B, rang 6, Canton Onslow situé au 2253, ch. Westbrook dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

CONSIDÉRANT que la requérante projette une exploitation agricole sur partie du lot 21A et 21B du rang 6, Canton de Onslow;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande de la requérante ayant pour but l'utilisation autre qu'agricole sur une partie du lot 21B, rang 6, Canton de Onslow, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

Adoptée

07-04-533

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0407023-1

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées à la résolution suivante: de 07-04-530.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL